



PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les 23 et 30 mars derniers ont eu lieu les élections municipales, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe en place pour 6 ans :

Guy CABIOCH – Maire (retraité, patron pêcheur) – 65 ans
Olivier MAILLET – 1^{er} adjoint (directeur de jardin) – 44 ans
Jacky PRIGENT – 2^{ème} adjoint (restaurateur) – 42 ans
David TANGUY – 3^{ème} adjoint (agriculteur) – 24 ans
Yannick DIROU – 4^{ème} adjoint (entrepreneur) – 47 ans
Yann CAROFF - Conseiller (restaurateur) – 27 ans
Erwan CABIOCH – Conseiller (patron pêcheur) – 42 ans
Jean-Claude BODILIS – Conseiller (ingénieur en retraite) – 67 ans
René LE SAOUT – Conseiller (pêcheur) – 32 ans
Alain GLIDIC – Conseiller (agriculteur) – 54 ans
Marie-Rose CREACH – Conseillère (conjoint collaborateur) – 44 ans
Marie-Hélène PEANNE – Conseillère (sans profession) – 48 ans
Brigitte SIREDEY - Conseillère (employée de restauration) – 57 ans
Alexia CREACH – Conseillère (assistante administrative) – 60 ans
Anne DIRAISON – Conseillère (restauratrice) – 50 ans



*Au premier rang en partant de la gauche : Brigitte Siredey, Marie-Hélène Péanne, Marie-Rose Créach, Alexia Créach, Anne Diraison, David Tanguy, Alain Glidic
Au second rang en partant de la gauche : Yann Caroff, Olivier Maillet, Yannick Dirou, Guy Cabioch, Erwan Cabioch, Jacky Prigent
Absents : Jean-Claude Bodilis, René Le Saout.*

DANS CE NUMÉRO

- ❖ La présentation du nouveau conseil municipal
- ❖ Le budget communal 2014
- ❖ Les travaux de rénovation de la salle Ker Anna
- ❖ La rencontre avec le Jaguar bateau école de la Marine Nationale
- ❖ L'État Civil
- ❖ Les tempêtes Hiver 2013/2014
- ❖ Informations pratiques

RÉDACTION

Commission Communication
Mairie de l'ÎLE DE BATZ Pors Kernoc
29253 ÎLE DE BATZ

BUDGET COMMUNAL 2014

Avec un budget total de **1 418 366 €**, soit 2717 € par habitant, le budget communal 2014 place l'île de Batz à la hauteur d'une commune proche de 1 000 habitants alors que nous ne sommes officiellement plus que 522 personnes à y résider à l'année. Afin de participer à la réduction des déficits publics, des efforts sont demandés aux collectivités locales. Cela passe d'abord par une baisse substantielle des dotations de l'État. L'optimisation des dépenses de fonctionnement et la maîtrise des investissements deviennent des objectifs importants pour maintenir nos équilibres financiers.

Fonctionnement : Le transfert de certaines compétences à la Communauté des Communes du Pays Léonard induit une baisse de 8 % par rapport à 2012. Les charges de personnels ont été maîtrisées même si la réforme des rythmes scolaires induit une charge supplémentaire de 6 000 €. Des économies potentielles existent, mais il convient de les finaliser afin de ne pas nuire à la qualité du service rendu. Une des premières pistes qui est à explorer concerne la réduction de la consommation électrique avec en particulier celle de l'éclairage public.

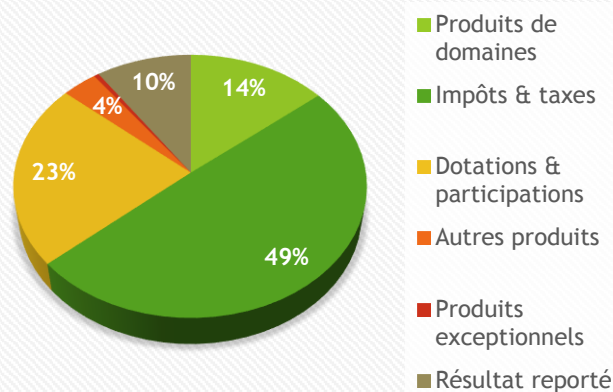
Investissement : Une somme importante cette année compte tenu de notre participation à la construction de la nouvelle caserne pour nos pompiers volontaires, et des travaux de réhabilitation de la salle Ker Anna.

L'endettement de la commune reste maîtrisé, malgré l'importance des travaux réalisés ces dernières années, mais les marches de manœuvres restent faibles au regard des ratios des communes de même importance.

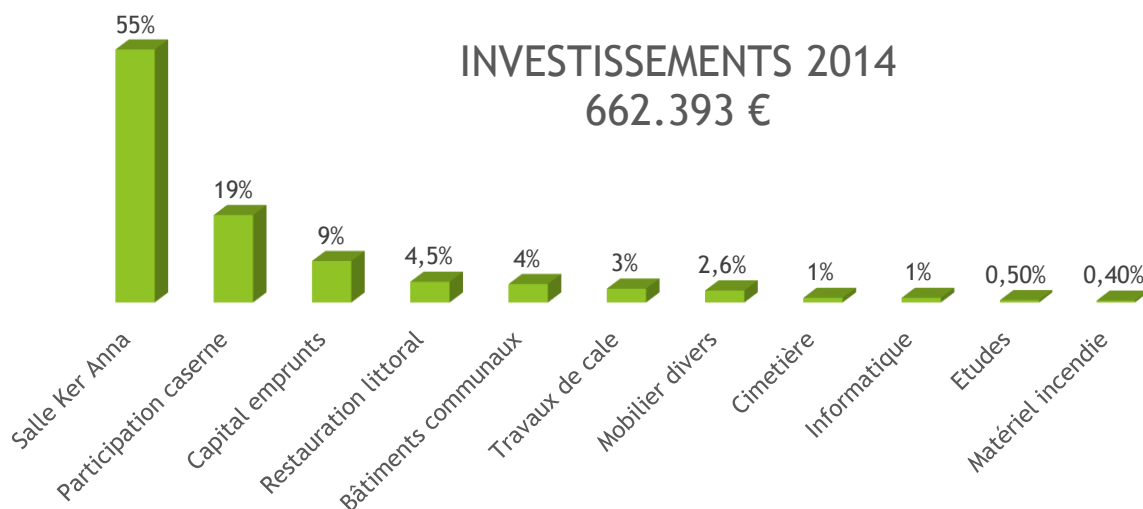
Charges de fonctionnement 2014



Recettes de fonctionnement 2014



INVESTISSEMENTS 2014 662.393 €



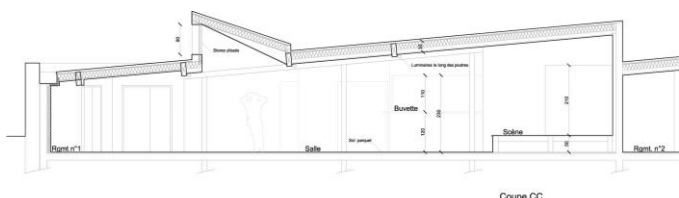
TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE KER ANNA

Depuis sa création, en 1992, la salle polyvalente Ker Anna a abrité beaucoup de grandes manifestations de l'Île de Batz. Mais vingt ans plus tard, l'ouvrage nécessitait quelques travaux. Voici trois ans la médiathèque avait déjà fait l'objet d'un réaménagement, ne restait plus qu'à s'attaquer à la grande salle. Après avoir recueilli l'avis de tous les utilisateurs et étudié les possibilités d'agrandissement, il a finalement été décidé de procéder à une réorganisation des espaces à l'intérieur de la structure existante. Le dossier a été confié au cabinet Le Bot de Brest. Plusieurs améliorations importantes ont été apportées. Au niveau du plafond, l'acoustique a été revue et une casquette sur le toit donne plus de luminosité et de volume à la pièce. La scène est rendue plus fonctionnelle, tout comme le coin bar équipé d'une petite cuisine d'appoint (évier, plaques de cuisson, frigos, four et lave-vaisselle).

Le jardin arrière est maintenant directement accessible depuis la salle offrant un espace supplémentaire. Le hall d'entrée a lui aussi fait peau neuve, tout comme les sanitaires et les rangements.

Quelques mauvaises surprises au niveau de la toiture et des poutres de soutiens ont alourdi le budget initial.

Le montant des travaux s'élève à 338 000 € auxquels il convient de rajouter la maîtrise d'œuvre pour 35 000 €.



RENCONTRE AVEC LE JAGUAR LE 4 JUIN 2014

Le conseil municipal ainsi que des représentants d'associations, ont été invités par le Commandant Arthur-François Debievre à visiter le JAGUAR en escale au Port du Blosson de Roscoff. La veille, les enfants de l'École Primaire ont eu le plaisir de passer une journée à bord pour une mini croisière en baie de Lannion.

Après la visite, nous avons été conviés à un repas avec un retour vers 16h sur notre île.

Ce Bateau de la marine nationale est parrainé par la commune de l'Île de Batz depuis 1986. 2016 sera pour nous tous l'occasion d'une célébration particulière.

Caractéristiques : JAGUAR Bateau école de type LEOPARD

Mis en service le 18 décembre 1982

Mission : Formation des officiers, officiers marins et chefs de quart.

Longueur : 43 mètres – Largeur : 18,5 mètres - Vitesse : 15 nœuds

Autonomie: 14 jours - 2 Moteurs de 1100 cv - Consommation : 180 l/h

Équipage : 1 officier, 10 officiers marins, 4 quartiers-maîtres et matelots.

2 officiers et 2 officiers marins instructeurs. Cet équipage comprend actuellement 2 éléments féminins. Pendant les formations, 18 élèves sont à bord.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

PIERRE CORDIER.....31/12/2013
JEAN-PIERRE DECOSSE.....07/01/2014
GILBERT JANIOT.....16/02/2014
EUGÉNIE CREACH (VEUVE MONCUS)...03/04/2014
LUCIEN CORRE.....13/04/2014
FRANÇOIS HERRY.....23/04/2014

MARIAGE

ÉRIC DUPONT & MARIE-HÉLÈNE MONCUS
17/05/2014

TEMPÊTES D'HIVER



Un hiver long, avec une trentaine de perturbations. Si la plus forte, la tempête « *Ulla* » du 14 février, n'a pas provoqué de dommages, sa petite sœur, du 1^{er} février, a causé de nombreux dégâts sur un littoral déjà fragilisé.

Le cœur de la tempête est passé à la pleine mer d'une marée de coefficient 114 permettant à une forte houle de venir se briser au plus près de la côte. Heureusement, pas de dégâts sur les ouvrages portuaires.

Le côté Ouest a le plus souffert et le sentier littoral est devenu impraticable ou dangereux en plusieurs endroits. Un arrêté municipal a été pris afin d'en interdire provisoirement l'accès dans un souci de sécurité publique.

Le cordon de galets de Pors ar Raouen a une nouvelle fois cédé sous les coups de boutoir d'une mer déchaînée. La mer a inondé complètement la zone humide dont le niveau s'est élevé de plus d'un mètre. Cette masse d'eau accumulée est à l'origine de dommages importants sur l'exutoire côté sud, sur la plage de Pors Reter où les fondations du mur se sont retrouvées en suspens.



Côté nord, au niveau du Roch la houle a emporté quelques mètres carrés, mais une fois de plus la mer a pénétré dans les champs ruinant plusieurs rangs de choux. Plus loin les vagues sont venues saper le pied des dunes au niveau de la Grève Blanche jusqu'au Bilvidic provoquant par endroit quelques affaissements.

Des premiers travaux d'urgence ont dû être réalisés pour reprendre l'exutoire de la zone humide au niveau de la plage de Pors Reter. Le chemin à l'est de Pors ar Raouen a aussi été ré-ouvert. Des études sont actuellement en cours pour savoir quelle solution adopter pour le cordon de galet. Monsieur Alain HENAFF, Géomorphologue de l'UBO de Brest est venu sur place donner son avis d'expert assisté des services du Conseil Général et de l'État.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H 00 À 12 H 00
& DE 14 H 00 À 17 H 00

TÉLÉPHONE : 02.98.61.77.76

COURRIEL :

mairie.iledebatz@orange.fr

SITE INTERNET : www.iledebatz.com

DÉCHETTERIE

MARDI – MERCREDI – JEUDI
15 H 30 À 17 H 30

SAMEDI 13 H 30 À 16 H 30

DÉCHETS VERTS

(MAXI 1M³)

RAMASSAGE LE 2^{ÈME} MARDI DE
JUILLET ET D'AOÛT

LE 8 JUILLET 2014

ET LE 12 AOÛT 2014

ENCOMBRANTS & DÉCHETS VERTS

(MAXI 1M³)

RAMASSAGE LE 2^{ÈME} MARDI
D'AVRIL ET D'OCTOBRE

ORDURES MÉNAGÈRES

RAMASSAGE TOUS LES LUNDIS
JUSQU'AU 30 JUIN

LUNDI ET VENDREDI À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET

